

N° 1165- JANV 2019

## APPEL AUX CANDIDATS POUR LA DÉSIGNATION D'UN(E) DIRECTEUR/TRICE À TEMPS PLEIN POUR L'ÉCOLE FONDAMENTALE DE VIROINVAL

Les conditions légales d'accès à la fonction et le profil recherché peuvent être consultés sur le site [www.viroinval.be](http://www.viroinval.be) ou via la page Facebook de la Commune.

**Les candidatures doivent être envoyées par recommandé ou déposées contre accusé de réception au plus tard pour le 30 janvier 2019 à 12h00.**

Renseignements complémentaires obtenus via Madame Singrid PHILIPPE, Directrice Générale - 060/31.00.20  
[singrid.philippe@viroinval.be](mailto:singrid.philippe@viroinval.be)

## VENTE EN GRÉ A GRÉ DE 123,5 STÈRES DE BOIS FAÇONNÉS

Le Conseil communal en séance du 19 décembre 2018 a décidé de procéder à la vente en gré à gré de 10 lots de bois feuillus divers de bonne qualité façonnés pendant l'hiver 2017/2018 stockés au Hall technique de Vierves et dans le Parc de Nismes, à savoir :

- 8 lots stockés dans le Parc de Nismes : 1 lot de 10 stères (n°8), 3 lots de 9,5 stères (n°1, 3 et 6) et 4 lots de 9 stères (n°2, 4, 5 et 7)  
- 2 lots stockés au Hall technique à Vierves : 1 lot de 19 stères (n°10) et 1 lot de 30 stères (n°11)

Possibilité de voir les lots pendant les heures de bureau en prenant contact au 060/37.00.60

Les soumissions devront parvenir au plus tard **le 31 janvier 2019** à 16h avec la mention « offre pour ... stères de bois (lot n° ...) » et être adressées à Madame Stéphanie FOSTY, Service Finances et Régie, Parc communal, 1 à 5670 VIROINVAL.

En cas d'offres égales, il sera procédé au tirage au sort lors de la séance d'attribution - Le paiement sera exigé avant l'enlèvement.

## PERMANENCE - PENSIONS

Permanence organisée au nom de l'Office National des Pensions, **le 4ème jeudi de chaque mois de 14h00 à 15h30** au Centre administratif ( **REZ-DE-CHAUSSEE**) à 5670 Nismes.

## CALENDRIER DE CHASSES (EN BATTUE)

Le 24.01.19: Baimont

Le 25.01.19: Nismes

Le 26.01.19: Montagne aux buis / Nismes / Vierves\* Treignes / Ville d'Arlon \* Risque-Tout / Forêt Domaniale - Franche Forêt / Le Franoy / Olloy Ouest

Le 27.01.19: Petits Tiennes de Nismes / Olloy Est / Oignies Nord



## APPEL À SOUMISSIONS POUR LE DROIT DE SOUTIRAGE DE SÈVE DE BOULEAU DANS LES BOIS DE VIROINVAL – OIGNIES

Le Collège communal a ouvert un appel à soumission, afin d'autoriser un droit de soutirage de sève de bouleau dans les bois communaux de Oignies-en-Thiérache (Section D n°58 & 57E), pour une durée de 3 ans.

**La séance d'ouverture des soumissions est fixée le lundi 4 février 2019 à 11h au Centre Administratif au 1er étage.**

Les enveloppes pourront être remises entre les mains de Monsieur le Bourgmestre, avant la séance d'ouverture ou envoyées par courrier.

En cas d'envoi par la Poste, les soumissions seront placées sous enveloppes fermées : l'une extérieure portera la mention «Commune de Viroinval» suivie de Service des Finances, Parc Communal 1 à 5670 Nismes, l'autre, intérieure, portera la mention «Soumission pour sève de bouleau».

Les soumissions seront rédigées selon le modèle pouvant être obtenu gratuitement sur simple demande au (060) 310.033.

Un plan de situation peut également être obtenu au même numéro.

La soumission devra comporter les coordonnées complètes du soumissionnaire, ainsi que le prix offert exprimé en euro par arbre et par an hors frais.

Cet engagement vaudra pour une durée de 3 ans, à savoir 2019, 2020 et 2021.

Les conditions d'exploitation suivantes seront d'application :

- La circulation en quad sera autorisée uniquement pendant la période de récolte et sans tassement du sol et en fonction de la météo.

- Les trous de prélèvement devront être immédiatement rebouchés après le retrait du dispositif de récolte sur l'arbre concerné ;

- L'agent forestier concerné devra être averti avant, pendant et après les opérations.

**Pour toutes autres informations, vous pouvez contacter les services du DNF, Cantonement de Viroinval au (060) 310.293 ou l'Administration communale au (060) 310.026.**

## ANNUAIRES PAPIERS - DÉSIGNATION

FRC Média, l'éditeur des versions imprimées des annuaires [www.pagesdor.be](http://www.pagesdor.be) et [www.pagesblanches.be](http://www.pagesblanches.be), se veut une entreprise écocitoyenne et performante qui encourage massivement les utilisateurs à renoncer aux bottins.

**Pour économiser du papier, les non-utilisateurs de ces annuaires peuvent se désinscrire jusqu'au 01er septembre 2019 via le formulaire de la page <https://fcrmedia.be/fr/desinscrire-annuaire/>**

Les personnes qui se désinscrivent avant cette date ne recevront plus l'annuaire dans leur boîte aux lettres lors de la prochaine distribution.

Il est tout aussi simple, sinon plus, de rechercher des entreprises et des adresses sur les sites [www.pagesdor.be](http://www.pagesdor.be) et [www.pagesblanches.be](http://www.pagesblanches.be)

**MOBILESEM**  
**0800 / 15 230**  
Numéro gratuit

VOTRE PARTENAIRE MOBILITÉ ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE

**BESOIN DE VOUS DÉPLACER ?  
MOBILESEM PEUT VOUS AIDER**

**MOBILESEM RECHERCHE DES CHAUFFEURS VOLONTAIRES**